COMMUNE de CORBEILLES

CONSEIL MUNICIPAL du 8 SEPTEMBRE 2020

<u>Présents</u>: Mme BERNARD Françoise, M. CONSTANT Daniel, Mme MARTIN Isabelle, M. LELIEVRE Joël, Mme CHARBONNIER Sandrine, M. FRINGARD Jean-Claude, Mme BELAYACHI Nathalie, M. DOS SANTOS Philippe, Mme RAGOT Carine, Mme RAQUIN Béatrice, M. MILLIARD Romuald, M. SIMEANT Jean-Philippe, Mme RAKOTOVAO Harisoa, Mme MAISON Sophie, Mme LAMARGOT Nathalie, M. JOUHANNET Brendan <u>Excusés ayant donné procuration</u>: Mme BRUN Michelle à M. FRINGARD Jean-Claude, M. MARTIN Laurent à Mme MARTIN Isabelle, M. DIVOUX Jérôme à Mme BELAYACHI Nathalie

M. JOUHANNET Brendan a été élu secrétaire de séance.

1) Avis sur le projet de PLUI – Demande de modifications

Le conseil municipal, à **l'unanimité**, approuve le projet de PLUI et fait part des modifications qu'il souhaite y apporter, à savoir :

- Supprimer l'emplacement réservé sur la parcelle YM 144
- Pont douves côté école à enlever comme « Elément du paysage à conserver »
- Spirale du temps près de l'église à enlever comme « Elément du paysage à conserver »
- Au sud de Corbeilles procéder au déclassement de la haie, sur le chemin d'exploitation (parcelles AW 13 20 -21) en « élément du paysage à conserver » et son reclassement dans l'OAP thématique « trame verte et bleue » dans la continuité des haies déjà repérées.
- Emplacement C5 à enlever car entretemps la commune a acquis la parcelle
- Rajouter la station d'épuration de LORCY sur le plan sur la parcelle XH 19
- Classer la parcelle XH 19, propriété de la commune de LORCY, sur laquelle se situe la station d'épuration de LORCY en zone Ae.
- Classer les parcelle YA 108 et YA 84, propriété de la commune de CORBEILLES, sur lesquelles se situe la station d'épuration de CORBEILLES en zone Ae
- Angle rue de la Colonnerie/Ave de Montargis enlever la classification « Parc » sur les parcelles P 656 et P 657 qui doivent accueillir un équipement technique pour le passage de la fibre optique.
- Rue de l'Abreuvoir, limiter le périmètre de protection du commerce au seul immeuble occupé par le coiffeur (1 rue de l'Abreuvoir)

2) Création poste Adjoint Administratif Principal 1ère classe 35/35ème au 01/10/2020

Le conseil municipal, à **l'unanimité**, décide de créer au tableau des effectifs un poste d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe 35/35^{ème} au 12 octobre 2020.

3) <u>Modification de l'IFSE pour le cadre d'emploi des Adjoints Administratifs- Groupe G1 au 01/10/2020</u>

Le conseil municipal, à **l'unanimité**, décide de porter le montant maximal de l'IFSE pour le groupe G1 du cadre d'emplois des Adjoints Administratif à 11.340,00 € à compter du 1^{er} octobre 2020.

4) Mise en place de l'IAT pour le grade de Garde Champêtre Chef Principal au 01/10/2020

Le conseil municipal, à **l'unanimité**, décide de mettre en place l'Indemnité d'Administration et de Technicité pour le grade de Garde Champêtre Chef Principal au 1^{er} octobre 2020.

5) <u>Demande de subvention « Dotation de Soutien à l'Investissement Local » pour la rénovation de 3 baies avec meneaux et vitraux à l'église</u>

Dans le cadre du $2^{\text{ème}}$ appel à projets pour la DSIL 2020, le conseil municipal, à **l'unanimité**, sollicite une subvention à hauteur de 80 % pour les travaux de réfection de 3 baies (avec meneaux en pierre) et de vitraux à l'église d'un montant total de 38.713,14 \in TTC.

6) <u>Annulation des loyers de l'Association LAC pour les locaux 23 rue de la Gare pour la période de septembre 2020 à décembre 2020 dans le cadre du COVID 19</u>

Le conseil municipal, à **l'unanimité**, accepte d'annuler les loyers de septembre 2020 à décembre 2020, soit 1.037,16 €, pour l'association LAC qui loue un local au 23 rue de la Gare pour y entreposer ses décors et costumes.

7) <u>Demandes de subventions : UNRPA Corbeilles -Association Sportive du Lycée Duhamel du Monceau</u>

Le conseil municipal, à **l'unanimité moins 2 abstentions**, décide d'allouer à l'UNRPA Corbeilles une subvention de 250,00 € pour l'année 2020.

Le conseil municipal, à **l'unanimité**, décide de ne pas allouer de subvention à l'association sportive du Lycée Duhamel du Monceau.

8) Tarifs ASSAINISSEMENT au 01/01/2021

Le conseil municipal, à **l'unanimité**, fixe les tarifs au 01/01/2020 :

- de la Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) à 1.500 €.
- de la **surtaxe assainissement part collectivité** : pour l'abonnement annuel à **34,05** € et le prix au m³ à **0,550** €

9) <u>Désignation des membres élus de la Commission communale de contrôle des listes électorales (1 titulaire – 1 suppléant)</u>

Considérant que Mmes Nathalie LAMARGOT et Nathalie BELAYACHI se portent candidates et considérant l'ordre du tableau : Mme Nathalie BELAYACHI est nommée titulaire et Mme Nathalie LAMARGOT, suppléante.

10) Mise à disposition gracieuse des parcelles P 656 et 657 au profit de LOIRET FIBRE pour l'implantation d'un local technique « Nœud de Raccordement Optique »

Le conseil municipal, à **l'unanimité**, autorise Mme le Maire à signer la convention avec Loiret Fibre, pour la mise à disposition gratuite des parcelles P 656 et 657 (à l'angle de la rue de la Colonnerie et de l'Avenue de Montargis) pour permettre l'implantation du local technique NRO pour le passage de la fibre optique.

11) Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) d'Assainissement 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le RPOS 2019 établi par la commune.

12) Rapport d'activité 2019 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2019 du SPANC établi par la CC4V.